



République Française

VILLE DE SAUSSET – LES – PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51 – www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le 29/07/2026

ID : 013-211301049-20260722-DEC2026_154-CC



DECISION DU MAIRE N°DEC2026-154

Prolongation de la location de modulaires pour une classe provisoire à école maternelle Jules Ferry

Nomenclature ACTES : 3.3

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du conseil municipal au Maire.

CONSIDERANT que la décision n° DEC2024-185 a attribué à la société ALGECO, la location de modulaires destinés à cet usage ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de prolonger cette location pour une durée de deux années supplémentaires, conformément à la proposition présentée par la société ALGECO ;

DECIDE

Article 1 : De signer la proposition de prolongation de contrat pour la location de modulaires avec la société ALGECO, sise ZI les Estroublans 21 avenue de Rome 13742 VITROLLES cedex pour un montant de 42 229.78 € HT soit 50 675.74 € HT pour une durée de deux ans, soit du 01/08/2026 au 31/07/2028.

Article 2 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 22 juillet 2026



Le Maire,
Maxime MARCHAND

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le



ID : 013-211301049-20260722-DEC2026_154-CC

AGENCE MARSEILLE
ZI des Estroublans
21 avenue de Rome
13742 VITROLLES CEDEX
Tél : +33 (0)4 42 46 29 00

MAIRIE DE SAUSSET LES PINS

M. CHEYLAN
Hôtel de Ville

13960 SAUSSET LES PINS

Le 26/06/2026 , à Vitrolles

Affaire suivie par : Planche Denis
Tél : +33 6 75 37 78 18
Email : denis.planche@algeco.com

Votre code client : 211301049-1
Votre commande n° BPA du Maire

Objet : Prolongation de la location du contrat n° 895980

Renouvellement de commande à compter du : 01/08/2026
Engagement ferme jusqu'au : 31/07/2028
Durée supplémentaire : 24 mois

Site d'installation :
0
0

M. CHEYLAN,

Nous sommes heureux de pouvoir vous compter parmi nos clients. Nous vous prions de trouver ci-dessous notre proposition de prolongation de contrat.

Convaincu que cette nouvelle proposition retiendra favorablement votre attention, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

	Nouveau loyer pour la période de renouvellement	Total HT
<u>Location de matériels et d'équipements</u>	57,77 € HT/j.cal	42 229,78 €
5 matériels		
	Taux TVA	20%
	Montant TVA	8 445,96 €
	Montant TTC	50 675,74 €

Conditions Particulières :

Prix hors taxes, TVA en vigueur, actualisables selon les conditions générales de location.

Durée de validité de l'offre : 1 Mois.

Préavis de restitution : 15 jours, porté à 30 jours pour toute restitution de plus de 15 modules.

La facturation mensuelle et l'envoi des factures sont identiques à celle du contrat initial.

Conditions de règlement : VIREMENT à 30 jours date de facture

Engagement entre les parties:

- L'engagement entre les parties ne sera formé qu'après acceptation du risque client. A défaut, une nouvelle offre sera soumise à l'accord du client.
- Cet accord implique l'acceptation de nos conditions générales de location.

Les conditions générales de 2025 (<https://www.algeco.fr/conditions-generales-de-location>) s'appliquent à la prolongation de contrat.

Le Maire Maxime Marchant
Le 26/6/2026

LA SOCIETE ALGECO	
Représentée par :	
Planche Denis	
Directeur(trice) Régional(e)	
DENIS PLANCHE	Signature numérique de DENIS PLANCHE Date : 2026.07.10 10:31:31 +02'00'

LE CLIENT, BON POUR ACCORD	
Nom :	
Fonction :	
Date :	
Signature :	
(Avec Cachet commercial)	



Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le



ID : 013-211301049-20260722-DEC2026_154-CC



République Française

VILLE DE SAUSSET – LES – PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le

ID : 013-211301049-20260722-DEC2026_154-CC



Direction Générale des Services

Tél. 33 (04).42.44.20.50

j.ibanez@saussetlespins.fr

Sausset-les-Pins, le 1er juillet 2026

Je soussigné, Monsieur Maxime MARCHAND, Maire de la commune de Sausset-les-Pins, atteste la nécessité et le besoin de prolonger le contrat de location des modulaires d'une classe maternelle de l'ECOLE Jules Ferry pour deux ans du 1/08/2026 au 31/07/2028 (les travaux n'étant pas terminés sur la nouvelle école) avec la société ALEGCO située ZI des Estroublans 21 avenue de Rome 13742 Vitrolles cedex. Le loyer de la période sera de 57,77€/ht/ jour calendaire et la somme totale pour deux ans de 42 229,78€ HT soit 50 675,74€ TTC.

Le Maire,

Maxime MARCHAND



Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le



ID : 013-211301049-20260722-DEC2026_154-CC